

## Éléments sur l'autisme

La fréquence estimée pour l'ensemble des TED est de 6 à 7 pour 1000 (2009). Celle pour l'autisme infantile est de 2 pour 1000.

## L'intervention orthophonique

La classification de référence (CIM 10 - 1993) définit l'autisme comme un trouble pervasif du développement affectant les fonctions cérébrales.

L'autisme empêche la personne d'organiser et de comprendre l'information transmise par ses sens. L'autisme provoque un repli sur soi et peut affecter gravement les interactions sociales.

Les principaux symptômes de l'autisme sont :

- des déficits dans les interactions sociales réciproques,
- des déficits dans la communication verbale et non-verbale et dans l'imagination,
- des activités et des intérêts limités.

L'intervention précoce en orthophonie peut modifier considérablement le développement des enfants avec Troubles Envahissants du Développement (TED). Toutes les études rapportent des gains significatifs au niveau du Q.I., une amélioration significative des comportements sociaux et de communication, et une diminution des symptômes autistiques.

**Les enfants porteurs d'autisme progressent plus lorsque l'intervention orthophonique est commencée très tôt et lorsqu'elle est pratiquée de manière intensive.**

Le problème majeur des personnes autistes est avant tout celui de la communication, altérée de façon profonde et extrêmement précoce. L'orthophoniste a donc un rôle à jouer auprès des enfants autistes en tant que thérapeute du langage bien sûr, mais surtout aussi en tant que thérapeute de la communication.

Face à l'enfant avec TED, l'orthophoniste aura pour tâche :

- d'évaluer les troubles de la communication,
- d'élaborer l'intervention orthophonique en partenariat avec les parents, dans un cadre pluridisciplinaire.

L'intervention orthophonique n'a pas pour objet de gommer le handicap, mais au contraire de développer par des stimulations multimodales, multisensorielles, les différentes fonctions du langage, de favoriser la communication verbale ou non-verbale, de proposer d'autres moyens de communication si l'enfant ne peut développer le langage oral, afin de l'amener vers la plus grande autonomie possible.

**L'objectif de l'intervention de l'orthophoniste est d'amener l'enfant porteur d'autisme à devenir un être communicant.**

La réalisation d'un bilan orthophonique est le préalable à toute intervention orthophonique. Le bilan s'inscrit dans une démarche globale qui est d'inventorier, de préciser et de décrire les troubles du développement afin de poser un diagnostic et de proposer une conduite à tenir. Il comporte deux temps distincts :

- **un entretien avec les parents** : en plus de l'anamnèse classique, l'entretien permettra de savoir comment se sont développés la communication et le langage chez l'enfant, comment l'enfant communique,
- **une observation du comportement et des situations interactives** : l'observation est réalisée dans le cadre d'une unité d'évaluation d'un centre ressources autisme.

Grâce à l'évaluation pratiquée lors du bilan, l'orthophoniste pourra expliquer aux parents ou aux professionnels quelles sont les difficultés de communication de l'enfant et leurs conséquences. L'orthophoniste pourra les aider, tout au long de l'intervention orthophonique, à adapter leur action éducative.

## Intervention orthophonique

L'orthophoniste travaille sur la communication de l'enfant.

### Autres principes à prendre en compte

- adaptation de l'environnement,
- aménagement de l'espace,
- matérialisation du temps,
- simplification des informations,
- redondance de l'information,
- utilisation de moyens augmentatifs (gestes, photos, pictogrammes, écrit...),
- matérialisation des concepts...

- Avec l'enfant. L'orthophoniste montrera, par son attitude face à l'enfant, que lors des échanges entre lui et l'adulte, différents moyens de communication sont utilisés : au niveau corporel, au niveau du visage, au niveau de la voix et des intonations.

- Avec les parents. L'orthophoniste rendra progressivement les parents attentifs au fait que le registre de l'adulte qui s'adresse à un jeune enfant doit respecter deux critères : il simplifie son discours pour le mettre à la portée de l'enfant ; il introduit, au fur et à mesure que l'enfant évolue, des éléments de plus en plus complexes.

Certains principes devront également être pris en compte, aussi longtemps que nécessaire, au niveau de l'intervention orthophonique :

Il faudra réorganiser les conduites verbales, restaurer les fonctions déficientes ou développer les moyens de suppléance en s'appuyant sur les capacités préservées. La progression et les moyens seront toujours définis par les capacités de l'enfant, tout en respectant les étapes d'acquisition.

Par ailleurs, l'orthophoniste aidera les parents à bien préparer leur enfant au langage en veillant à la mise en place du regard, de l'attention conjointe, de l'orientation au son, de la demande non-verbale, de l'imitation, des tours de rôle, des capacités cognitives, des productions sonores, de la compréhension, des autres formes de communication, acquisitions qui participent de façon très importante à la construction du langage.

## Fédération Nationale des Orthophonistes

### Historique des actions

- 1990 : Premières Formations Continues
- 1996 : Congrès scientifique
- 2000 : Cassettes vidéo « Autisme et orthophonie », (8 000 exemplaires)
- 2007 : Formation continue (Fondation Orange)
- 2008 : journée nationale prévention, centrée sur le repérage précoce des TED
- 2009 : Formations continue (Assurance-maladie, FIF-PL)

### Actions de la Fédération Nationale des Orthophonistes

La Fédération Nationale des Orthophonistes est engagée dans l'amélioration continue de l'intervention orthophonique auprès des patients porteurs d'autisme, à travers l'organisation d'actions de formation continue, financées par l'Assurance-maladie, le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales, ou des fonds privés (Fondation Orange).

De plus, la Fédération Nationale des Orthophonistes continue à contribuer au développement de l'intervention orthophonique spécifique auprès des patients porteurs d'autisme, en demandant :

- le développement de la formation continue pour les orthophonistes en exercice,
- le développement de l'information auprès des autres professionnels.

**Copyright** : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Fédération Nationale des Orthophonistes



Fait à Paris, le 28 mai 2014

**Auteur** : Fédération Nationale des Orthophonistes

**Adresse** : 145 boulevard de Magenta - 75010 Paris

**Contact** : 01 40 35 63 75 – contact@fno.fr

**Site web** : www.fno.fr